

## SE PRÉPARER :

• Préparez-vous à voir ce malheureux chrétien.  
(Corneille, *Polyeucte*, acte II, sc. 4.)

La terre compte peu de ces rois bienfaisants :  
Le ciel à les former se prépare longtemps. (Boileau, *Épître I.*)

PRÉTENDRE (dans le sens d'*aspirer* est neutre) :

Caton, dans tous les temps, gardant son caractère,  
Mourut chez les Romains sans prétendre à leur plaisir. (Voltaire.)

Que vois-je? votre époux. — Non : vous ne l'êtes pas,  
Non, Cassandre...., jamais ne prétendez à l'être.  
(Voltaire, *Olympie*, acte IV, sc. 5.)

Devant un nom, *prétendre*, dans le sens d'*aspirer*, se met également avec la préposition *à* :

J'obéis sans prétendre à l'honneur de l'instruire. (Racine.)

Cependant quelques poètes ont cru pouvoir employer en ce sens le verbe *prétendre* comme verbe actif.

On lit dans Racine (*Mithridate*, acte I, sc. 1) :

Il crut que, sans prétendre une plus haute gloire,  
Elle lui céderait une indigne victoire.

Et dans Voltaire (*Rome sauvée*, acte II, sc. 6) :

. . . . . Frappez, mettez en cendre  
Tout ce qui prétendra l'honneur de se défendre.

Mais si on passe cette licence aux poètes, il est certain qu'en prose elle ne serait pas tolérée.

Voyez, p. 603, l'emploi de *prétendre*, dans le sens de *avoir dessein*.

— *Prétendre*, verbe actif, signifie : demander, réclamer comme un droit. « Ce corps prétend le pas sur tel autre. » (Académie.) On peut donc dire dans ce sens : *prétendre l'honneur, prétendre la gloire*. Et l'infinitif alors suit également sans préposition : « Il prétend donner la loi partout. » (Académie.) A. L.

PROVOQUER : « *Provoquer à boire, provoquer à se battre*. » (L'Académie.)

## RÉDUIRE (contraindre, obliger) :

Le sort vous a réduit à combattre à la fois  
Les durs Sidoniens et vos jaloux Crétois.  
(Voltaire, *les lois de Minos*, acte I, sc. 1.)

L'inexorable Aman est réduit à prier.  
(Racine, *Esther*, acte III, sc. 3.)

SE RÉDUIRE (aboutir, se terminer) : « Tout ce discours se réduit  
« à prouver que vous avez tort. »

## RENONCER :

. . . . . Désormais renonçant à vous plaire. (Racine.)

RÉPUGNER : « Je répugne souverainement à faire cela. » (L'Académie.)

SE RÉSIGNER : « On se résigne aisément à souffrir un mal que  
« tous les autres endurent. » (*Pensées de Sénèque*.)

## RÉSOUUDRE :

Voyez, plus loin (p. 636) ce que nous disons sur l'emploi de ce verbe suivi d'un infinitif quand il est actif, ou passif, ou pronominal.

## RÉUSSIR :

. . . . . Si par ton artifice  
Tu ne peux réussir à l'en faire un complice.  
(Voltaire, *Catilina*, acte II, sc. 1.)

RISQUER (courir des risques). Ce verbe régit la préposition *à* après son régime direct :

Songez qu'on risque tout à me le refuser.  
(Th. Corneille, *le comte d'Essex*, acte II, sc. 1.)

— Nous avons déjà contesté ce genre de régime, au mot *s'avilir*, p. 607. *Risquer* prend la préposition *de* : « Vous risquez de beaucoup perdre ; vous risquez de tomber. » (Académie.) A. L.

SERVIR (être utile, propre, bon à quelque chose) : « La modération que le monde affecte n'étouffe pas les mouvements de la vanité ; elle ne sert qu'à les cacher. » (BOSSUET.) — « L'exemple des grands sert à autoriser la vertu. » (MASSILLON.)

La satire ne sert qu'à rendre un fat illustre. (Boileau, satire IX.)

SONGER (penser, avoir quelque vue, quelque dessein, quelque intention) : « Le prince de Condé avait pour maxime, que, dans les grandes actions, il faut uniquement songer à bien faire, et laisser venir la gloire après la vertu. » (BOSSUET.)

Je songe. . . . .  
A régler mes desirs, à prévenir l'orage,  
A sauver, s'il se peut, ma raison du naufrage. (Boileau, *Épître V.*)  
L'âge viril. . . . .  
Contre les coups du sort songe à se maintenir.  
(Le même, *l'Art poétique*, chant III.)

SUFFIRE. Ce verbe régit *à* ou *pour* : « La vie, qui est courte et qui



« ne suffit presque pour aucun art, *suffit pour* être bon chrétien. »  
(NICOLE.)

. . . . Souvent la raison *suffit* à nous conduire.  
(Voltaire, *la Henriade*, chant IX.)

*Suffire* est quelquefois employé impersonnellement, et alors il régit de : « *Il suffit d'être* malheureux pour être injuste. »

Ne vous *suffit-il* pas dans la paix, dans la guerre,  
D'être un des souverains sous qui tremble la terre?

(Voltaire, *Catilina*, acte I, sc. 3.)

TARDER (différer à faire quelque chose) : « Puisse la chrétienté ouvrir les yeux ! Que *tarde-t-elle* à se souvenir, et des secours de Candie, et de la fameuse journée du Raab ? » (BOSSUET.)

Si le sens de vos vers *tarde* à se faire entendre,  
Mon esprit aussitôt commence à se détendre.

(Boileau, *l'Art poétique*, chant I.)

— On peut dire aussi : « Que *tardez-vous* de partir ? » L'Académie admet ce régime ; mais elle reconnaît que l'usage préfère *tarder à*. A. L.

Employé impersonnellement, ce verbe, qui ne se dit alors que pour marquer que l'on a impatience de quelque chose, régit de, quand c'est un infinitif qui suit : « *Il me tarde d'achever* mon ouvrage. »

TENDRE : « Les tendresses inexprimables de Marie-Thérèse *tenaient* toutes à inspirer à son fils la foi, la piété, la crainte de Dieu. » (BOSSUET.)

TENIR (avoir pour but) : « *Il tient à finir* lui-même cet ouvrage. » (L'Académie.)

Ne *tient-il* qu'à marquer de cette ignominie  
Le sang de mes aïeux qui brille dans Junie ?

(Racine, *Britannicus*, acte I, sc. 2.)

TRAVAILLER : « *Il travaillait à purifier* son cœur, non pas à polir son esprit. » (MASSILLON.)

Je *travaille à* la perdre, et la perds à regret.

(Cornelle, *le Cid*, acte I, sc. 3.)

TREMBLER :

Voyez plus loin (p. 639) si ce verbe, suivi d'un infinitif, demande la préposition à ou la préposition de.

VISER : « *Il vise à* se faire des patrons et des créatures. »

*Verbes régissant un autre verbe à l'infinitif à l'aide de la préposition de.*

TROISIÈMEMENT. — Un verbe peut restreindre ou déterminer la signification d'un autre verbe à l'infinitif, à l'aide de la préposition *de* : Tels sont les verbes :

S'ABSTENIR : « *Abstenez-vous de* nuire à votre ennemi. » (MASSILLON.) — « Les Italiens se seraient *abstenus de* toucher à ce sujet. » (FONTENELLE.) — « C'est une question sur laquelle nous nous *abstiendrons de* prononcer. » (D'ALEMBERT.)

ACCUSER : « Les courtisans de Darius *accusaient* Daniel d'avoir violé les lois des Perses. » (MASSILLON.) — « Carthage aimait tous les jours les richesses, et Aristote l'*accuse d'y* être attachée. » (BOSSUET.)

Quand vous devez la vie aux soins de ce grand homme,  
Vous osez l'*accuser* d'avoir trop fait pour Rome.

(Voltaire, *Catilina*, acte V, sc. 1.)

ÊTRE ACCUSÉ : « Socrate fut *accusé de* nier les dieux que le peuple adorait. » (BOSSUET.)

S'ACCUSER : « *S'accuser* d'avoir rompu le jeûne. » (PASCAL.)

ACHEVER : « On croit faire grâce à des malheureux quand on n'*acheve pas de* les opprimer. » (FLÉCHIER.)

Vérité que j'implore, *achève de* descendre.

(Racine, *Esther*, acte III, sc. 4.)

AFFECTER (faire ostentation de quelque chose) :

Pour éblouir les yeux la fortune arrogante

*Affecta d'étaler* une pompe insolente. (Boileau, *Épître IX*.)

(Prendre quelque chose à tâche) : « Nous *affectons* souvent de louer avec exagération des hommes assez médiocres. » (LA BRUYÈRE.)

Perse en ses vers obscurs, mais serrés et pressants

*Affecta d'enfermer* moins de mots que de sens.

(Boileau, *l'Art poétique*, chant II.)

ÊTRE AFFLIGÉ : « Je suis sensiblement *affligé de* voir que votre comédie ne vous quitte point. » (VOLTAIRE.)

S'AFFLIGER : On ne s'est jamais peut-être avisé de *s'affliger de*



« n'avoir pas trois yeux, mais on est inconsolable de n'en avoir qu'un. » (PASCAL.)

AGIR, employé unipersonnellement, et alors servant à marquer de quoi il est question, demande la préposition *de* devant un infinitif : « Il ne sait plus parler quand il *s'agit de* demander. » (FLÉCHIER.)

Mais il ne *s'agit* point de vivre, il faut régner.

ÊTRE BIEN AISE : « Le monde, tout monde qu'il est, est pourtant *bien aise d'avoir* des gens de bien pour défenseurs et pour juges. » (MASSILLON.) — « Je *suis bien aise d'apprendre* cela. » (MOLIÈRE, *les Fourb. de Scapin*, act. II, sc. 5.)

AMBITIONNER : « La duchesse de Mazarin, à qui l'on *ambitionnait de* plaire. » (VOLTAIRE.)

APPARTENIR. Ce verbe s'emploie quelquefois unipersonnellement, et alors il régit *de* devant un verbe à l'infinitif, et devant les noms : « Il *n'appartient* qu'à la religion *d'instruire* et *de* corriger les hommes. » (PASCAL.) — « Il *n'appartient* qu'aux femmes *de* faire lire dans un seul mot tout un sentiment. » (LA BRUYÈRE.)

Noble affabilité, charme toujours vainqueur,  
Il *n'appartient* qu'à vous *de* triompher d'un cœur.

(J.-B. Rousseau.)

S'APPLAUDIR :

.... Je *m'applaudissais de* retrouver en vous  
Ainsi que les vertus, les traits de mon époux.

(Voltaire, *OEdipe*, act. IV, sc. 4.)

Son grand cœur *s'applaudit d'avoir* au champ d'honneur  
Trouvé des ennemis dignes de sa valeur.

(Le même, la *Henriade*, chant VIII.)

Voyez les *Remarques détachées*.

APPRÉHENDER : « Elle *appréhendait d'abuser* des miséricordes de Dieu. » (FLÉCHIER.) — « Il *appréhendait de* revoir ce qu'il avait de plus cher au monde. » (FÉNELON.)

AVERTIR :

Souffrez quelques froideurs sans les faire éclater ;  
Et *n'avertissez* point la cour *de* vous quitter.

(Racine, *Britannicus*, act. I, sc. 2.)

C'est pour vous *avertir de* ce qu'il vous faut craindre,  
Qu'à ce triste entretien j'ai voulu me contraindre.

(Th. Corneille, *le Comte d'Essex*, act. I, sc. 2.)

S'AVISER : « Notre esprit est si bizarre, qu'il *s'avise de* louer morts des gens qu'il dénigrait vivants. » (LA BRUYÈRE.) — « Jouez ces pièces à Nankin; mais ne vous *avisez pas de* les représenter aujourd'hui à Paris ou à Florence. » (Lettre de Voltaire à l'Académie française.)

BLAMER :

Je ne puis te *blâmer d'avoir* fui l'infamie.

(Corneille, *le Cid*, act. III, sc. 4.)

Ne *blâmez pas* Perrault *de* condamner Homère.

(Boileau, *Épigramme* 21.)

BRIGUER (rechercher avec empressement). Suivi d'un nom et d'un infinitif, ce verbe régit *de* :

J'ai *brigué* pour mon sang, pour le héros que j'aime,  
L'honneur *de* commander dans ce péril extrême.

(Voltaire, *Brutus*, act. IV, sc. 6.)

— Ce n'est point là un régime du verbe ; le *de* ne peut dépendre ici que du substantif, et par conséquent c'est l'application de la règle ordinaire pour le régime des substantifs. Mais il peut arriver que, par ellipse du nom, le verbe se trouve suivi de la préposition *de* ; et alors on peut y voir un régime. L'Académie n'en donne pas d'exemple ; mais Voltaire, cité par Boiste, a dit *briguer de venger quelqu'un*. Et cette expression elliptique nous paraît pouvoir être imitée. A. L.

BRULER (être possédé d'un violent désir) :

C'est qu'elle sort d'un sang qu'il *brûle de* répandre.

(Racine, *Iphigénie*, acte II, sc. 5.)

.... Voici cet étranger

Que vos tristes soupçons *brûlaient d'interroger*.

(Voltaire, *Mérope*, acte II, sc. 1.)

CESSER :

Joas ne *cessera* jamais *de* vous aimer.

(Racine, *Athalie*, acte IV, sc. 4.)

Grand roi, *cesse de* vaincre, ou je *cesse d'écrire*.

(Boileau, *Épître* VIII.)

*Cesse* donc à mes yeux *d'étaler* un vain titre.

(Le même, *le Lutrin*, chant II.)

CHARGER (donner commission) : « Elle nous a *chargés de* vous témoigner l'impatience que, etc. » (FLÉCHIER.) — « Zerbiniette m'a *chargé* promptement *de* venir vous dire que, etc. » (MOLIÈRE, *les Fourb. de Scapin*, act. II, sc. 6.)



SE CHARGER (prendre le soin d'une chose) : « Il se chargea de les « défendre. » (MASSILON.) — « Les lois ne se chargent de punir « que les actions extérieures. » (MONTESQUIEU.)

CHOISIR (opter) :

Choisis de leur donner ton sang ou de l'encens.  
(Corneille, *Polyeucte*, acte V, sc. 2.)

A qui choisiriez-vous, mon fils, de ressembler ?  
(Racine, *Athalie*, acte IV, sc. 2.)

COMMANDER (ordonner, enjoindre quelque chose à quelqu'un) :

Il commande au soleil d'animer la nature.  
(Racine, *Athalie*, acte I, sc. 4.)

Commande à mes tyrans d'épargner ma mémoire.  
(Voltaire, *Mariamne*, acte V, sc. 3.)

CONJURER :

J'ose vous conjurer de ne vous perdre pas.  
(Th. Corneille, *le Comte d'Essex*, acte III, sc. 3.)

Ils conjuraient ce Dieu de veiller sur vos jours.  
(Racine, *Esther*, acte III, sc. 4.)

Sa mère.....  
La conjure en tremblant de presser son départ.  
(Voltaire, *Mariamne*, acte III, sc. 1.)

CONSEILLER :

Je vous conseillerais de ne l'apprendre pas.  
(Th. Corneille, *Ariane*, acte II, sc. 4.)

Je lui conseillerais de s'assurer d'un autre.  
(P. Corneille, *Nicomède*, acte III, sc. 2.)

CONSENTIR :

Voyez page 608, si l'on peut quelquefois faire usage de la préposition *de* avec ce verbe suivi d'un infinitif.

SE CONTENTER : « Les Romains se contentaient de savoir la « guerre, la politique et l'agriculture. » (BOSSUET.) — « Ceux que « vous outragez se contentent d'offrir à Dieu leurs gémissements. » (PASCAL.)

CONTRAINdre :

Voyez plus loin, ce que nous disons sur l'emploi de ce verbe.

CONVENIR, dans le sens d'être expédient, être à propos, ne s'emploie guère qu'impersonnellement, et alors il prend *de*.

J'ai commandé qu'on porte à votre père  
Les faibles dons qu'il convient de vous faire.

(Voltaire, *le Droit du seigneur*, acte III, sc. 6.)

CORRIGER. Lorsque ce verbe est suivi d'un infinitif, il ne peut pas prendre une préposition autre que *de* : « corrigez-le de jurer ; » mais il a rarement un infinitif après lui, et il vaut mieux, autant que possible, lui donner un nom pour régime.

AVOIR COUTUME : « Qui a coutume de mentir est bien près du « parjure. » (Tr. de Cicéron.)

CRAINdre :

Sur les pas d'un banni craignez-vous de marcher ?  
(Racine, *Phèdre*, acte V, sc. 1.)

Sans cesse on prend le masque, et, quittant la nature,  
On craint de se montrer sous sa propre figure. (Boileau, *Épître XI.*)

DÉDAIGNER :

..... Ce cœur, c'est trop vous le céler,  
N'a point d'un chaste amour dédaigné de brûler.  
(Racine, *Phèdre*, acte IV, sc. 2.)

Le pavillon d'Antoine est auprès du rivage :  
Passez, et dédaignez de venger mon outrage.  
(Voltaire, *le Triumvirat*, acte IV, sc. 3.)

DÉFENDRE (prohiber) :

Le ciel protège Troie, et par trop de présages  
Son courroux nous défend d'en chercher les passages.  
(Racine, *Iphigénie*, acte I, sc. 2.)

Le désolé vieillard, qui hait la raillerie,  
Lui défend de parler, sort du lit en furie.  
(Boileau, *le Lutrin*, chant IV.)

Observez que ce verbe prend la conjonction *que* avec le subjonctif, au lieu de la préposition *de*, quand, au lieu d'un nom ou pronom pour régime indirect, il a la proposition suivante pour seul régime : « Je défends qu'on prenne les armes. » (Voltaire, 9<sup>e</sup> rem. sur Corneille.)

Mais mon père défend que le roi se hasarde.  
(Racine, *Athalie*, acte V, sc. 1.)

DEMANDER :

Voyez plus loin, ce que nous disons sur la préposition dont ce verbe doit être accompagné quand il a à sa suite un verbe à l'infinitif.



SE DÉSACCOUTUMER : « Il s'est *désaccoutumé de* jouer. » (L'Académie.)

DÉSESPÉRER : « Salomon *désespère de* trouver cette femme forte. » (FLÉCHIER.)

Un tas d'hommes perdus de dettes et de crimes  
Que pressent de mes lois les ordres légitimes,  
Et qui, *désespérant de* les plus éviter,  
Si tout n'est renversé, ne sauraient subsister.

(Corneille, *Cinna*, acte V, sc. 1.)

DÉSIRER. Bossuet, La Bruyère, Fléchier, Racine, Thomas, Voltaire, et Buffon ont fait usage avec ce verbe de la préposition *de* devant un infinitif; cependant nombre d'écrivains l'ont retranchée; mais l'Académie, Féraud, Gattel, et beaucoup de grammairiens modernes sont d'avis qu'il vaut mieux s'en servir.

— Quand ce verbe exprime un désir dont l'accomplissement est incertain ou indépendant de la volonté, il régit *de* : « *Désirer de* réussir. » On omet la préposition si l'accomplissement du désir est certain, et plus ou moins dépendant de la volonté : « Je *désire* le voir, l'entendre. » Telle est la règle de l'Académie. A. L.

DÉTESTER : « Je *déteste* rester longtemps à table » est aussi bien dit que « je *déteste de* rester longtemps à table. »

SE DEVOIR : « On *se doit à* soi-même *de* respecter les bienséances. » — « Je *me devais de* faire cette démarche. » (L'Académie.)

DIFFÉRER (remettre à un autre temps) :

*Différer* d'être heureux après son inconstance,  
C'est montrer, etc..... (Th. Corneille, *Ariane*, acte IV, sc. 2.)  
Qui pourra *différer de* venger ta querelle?

(Voltaire, *Catilina*, acte II, sc. 2.)

Cependant plusieurs écrivains ont préféré la préposition *à* avec ce verbe, mais l'Académie ne laisse pas le choix; et, en effet, la préposition *de* est beaucoup plus en usage.

DIRE (ordonner, conseiller) :

*Dites* au roi, seigneur, *de* vous l'abandonner.  
(Racine, *Esther*, acte II, sc. 1.)

Quand on veut donner au verbe *dire* le sens de *faire connaître*, *apprendre*, il faut se servir de la conjonction *que* et de l'indicatif :

Nous *dit* qu'elle nous cache une illustre princesse.  
(Racine, *Iphigénie*, acte I, sc. 2.)

. . . . . Vous portez, madame, un gage de ma foi,  
Qui vous *dit* tous les jours que vous êtes à moi.

(Le même, *Mithridate*, acte II, sc. 4.)

DISCONVENIR : « Vous ne sauriez *disconvenir de* m'avoir dit... » (L'Académie.)

DISCONTINUER : « Il ne *discontinue* pas *de* parler. »

DISPENSER (exempter, affranchir) : « Il demande qu'on le *dispense de* condamner un innocent. » (MASSILLON.)

SE DISPENSER : « Nous ne pouvons nous *dispenser d'*imiter ses « vertus. » (MASSILLON.)

Et le soin de sa gloire à présent la *dispense*  
*De* se porter pour vous à cette violence.

(Corneille, *Nicomède*, acte IV, sc. 5.)

SE DISCULPER : « Il s'est *disculpé d'*avoir fait son discours trop long. » (LA BRUYÈRE.)

DISSUADER : « On l'a *dissuadé de* commettre cette faute. »

DOUTER (être dans l'incertitude) :

Ils n'osent plus *douter de* nous avoir surpris.

(Corneille, *le Cid*, acte IV, sc. 3.)

(Hésiter) :

Pourriez-vous un moment *douter de* l'accepter?

(Racine, *Athalie*, acte III, sc. 4.)

Cette acception est très rare.

Est-ce bien là un sens différent? Racine ne veut-il pas dire : pourriez-vous *être dans l'incertitude* de savoir si vous accepterez? L'expression n'est pas commune, mais elle n'a rien d'étrange. A. L.

EMPÊCHER : « La crainte de faire des ingrats ne l'a jamais *empêché de* faire du bien. » (FLÉCHIER.)

Je sais l'art d'*empêcher* les grands cœurs *de* faillir.

(Corneille, *Sertorius*, acte IV, sc. 2.)

*Empêcher* demande un régime direct devant un nom de personne; ainsi l'on dira : *On nous empêche d'entrer*; mais on ne dira pas : on nous *empêche l'accès de cette maison*; dites : *on nous interdit l'accès de cette maison*.

(Voltaire, *Remarques sur Corneille*.)

Avec *s'empêcher* on fait usage de la préposition *de* : « Il ne saurait *s'empêcher de* jouer, de médire. » (L'Académie.)

S'EFFORCER.

Voyez, page 642, si l'on peut devant l'infinitif qui lui sert de régime employer tantôt *à* et tantôt *de*.

S'EMPRESSER.

Voyez, page 647, de quelle préposition on doit faire usage avec ce verbe suivi d'un infinitif.

ENTREPRENDRE : « Ils *entreprirent* en vain *de* régler les mœurs et



« de corriger les hommes par la force seule de la raison. » (MASSILLON.)

. . . . J'approuve les soins du monarque guerrier  
Qui ne pouvait souffrir qu'un artisan grossier  
Entreprit de tracer, d'une main criminelle,  
Un portrait réservé pour le pinceau d'Apelle.

(Boileau, *Discours au Roi*.)

S'ÉTONNER : « L'univers s'étonne de trouver toutes les vertus en un seul homme. » (BOSSUET.)

Le timide chevreuil ne songeait plus à fuir,  
Et le daim si léger s'étonnait de languir. (Delille.)

ÊTRE ÉTONNÉ : « Le général, étonné de voir balancer la victoire... » (Massillon.)

Devant un nom, étonné demande aussi la préposition *de*; cependant Voltaire a dit dans *Sémiramis* (acte V, sc. 1) :

La nature étonnée à ce danger funeste.

Mais La Harpe dit à l'occasion de cette expression : On dit *étonne de*, et non pas *étonné à*, si ce n'est dans cette phrase : *étonné à la vue, à l'aspect*; et il est évident qu'*étonné à ce danger* signifie *étonné à la vue de ce danger*. Ici la précision poétique est dans tous ses droits.

ENRAGER : « Il enrage de voir son ennemi dans ce poste. » (L'Académie.)

J'enrage de trouver cette place usurpée.  
(Molière, *l'École des Femmes*, acte III, sc. 5.)

ÉVITER : « Il évite de donner dans le sens des autres, et d'être de l'avis de quelqu'un. » (LA BRUYÈRE.)

Un vers était trop faible, et vous le rendez dur.  
J'évite d'être long, et je deviens obscur.  
(Boileau, *l'Art poétique*, chant I.)

Voyez aux *Remarques détachées* une observation sur l'emploi de ce verbe.

S'EXCUSER (donner des raisons pour se disculper, pour se justifier de faire, d'avoir fait une chose) :

Et vous vous excusez de m'avoir fait heureux.  
(Racine, *Mithridate*, acte IV, sc. 2.)

Je ne m'excuse point de chercher votre vue.  
(Voltaire, *OEdipe*, acte III, sc. 2.)

FEINDRE :

Il feignait de m'aimer, je l'aimais en effet.  
(Th. Corneille, *Ariane*, acte IV, sc. 2.)

Elle a feint de passer chez la triste Octavie.  
(Racine, *Britannicus*, acte V, sc. 8.)

C'est être heureux époux  
Que de feindre de l'être.  
(J.-B. Rousseau, *Cantate allégorique*, X.)

Du temps de Corneille, de Molière, *feindre* s'employait dans le sens d'*hésiter*, et alors il demandait, de même que ce verbe, la préposition *à* :

Tu feignais à sortir de ton déguisement.  
(Molière, *l'Étourdi*, acte V, sc. 8.)

Mais aujourd'hui dans ce sens le régime a changé. Voici les exemples que l'Académie a mis dans son *Dictionnaire* : « Il n'a pas feint de lui déclarer, il ne feignit pas de l'aborder; je ne feindrai pas de vous dire. » Ainsi la préposition *à* ne s'emploie plus aujourd'hui.

FÉLICITER (faire compliment sur un succès; sur un événement agréable). L'Académie ne donne à ce verbe que la préposition *de* pour régime, soit qu'il se trouve devant un verbe à l'infinitif, soit qu'il se trouve devant un nom; cependant on dit : *féliciter quelqu'un sur quelque chose*. — « Je ne sais qui est l'auteur des vers latins; mais je le félicite, quel qu'il soit, sur le goût qu'il a, sur son harmonie et sur le choix de sa bonne latinité. » (VOLTAIRE, *Correspond.*)

-- L'Académie, en 1835, donne pour exemple : « Je l'ai félicité sur son mariage. » A. L.

SE FÉLICITER (s'applaudir, se savoir bon gré) : « Je me félicite d'avoir fait un si bon choix. » (L'Académie.) — « Les peuples se féliciteront d'avoir un roi qui lui ressemble. » (MASSILLON.)

SE FLATTER (tirer vanité d'une chose) :

S'est-il flatté de plaire, et connaît-il l'amour?  
(Voltaire, *Sémiramis*, acte II, sc. 1.)

Je ne me flattais pas d'y rencontrer un port.  
(Le même, *le Triumvirat*, acte IV, sc. 5.)

FRÉMIR :

Je suis du sang des dieux, et je frémis d'en être.  
(Voltaire, *Sémiramis*, acte V, sc. 4.)

Et déjà tout confus, tenant midi sonné,  
En soi-même frémit de n'avoir point diné.  
(Boileau, *le Lutrin*, chant IV.)



## FORCER.

Voyez, page 647, l'emploi de ce verbe suivi d'un infinitif.

AVOIR GARDE : « Il n'a garde de tromper, il est trop homme de bien. » (L'Académie.)

Je n'ai garde à son rang de faire un tel outrage. (Corneille.)

« Il n'a garde d'aller avouer cela, ce serait faire tort, etc. » (MOLIÈRE, *les Fourberies de Scapin*, acte I, sc. 6.)

## SE GARDER :

Cardex-vous d'imiter ce rimeur furieux.

(Boileau, *l'Art poétique*, chant III.)

. . . . Tout homme prudent doit se garder toujours  
De donner du crédit à de mauvais discours.

(Regnard, *Démocrite*, acte I, sc. 4.)

Les poètes sont en possession d'employer *garder* neutre, au lieu du verbe pronominal *se garder* :

Aux dépens du bon sens *gardez* de plaisanter.

(Boileau, *l'Art poétique*, chant III.)

. . . . *Gardez* de négliger

Une amante en fureur qui cherche à se venger.

(Racine, *Andromaque*, acte V, sc. 6.)

On trouve aussi dans Molière, dans Crébillon, dans Voltaire et dans d'autres poètes des exemples d'un semblable emploi, de sorte qu'il paraît que l'on peut se servir en vers de cette expression; mais en prose, la suppression du pronom ne serait pas autorisée.

— Il faut remarquer d'abord que cette suppression, même en vers, ne peut avoir lieu qu'à l'impératif, *garde, gardons, gardez*. Notons ensuite que l'Académie dans son *Dictionnaire* permet l'emploi de cette locution en prose : « *Gardez* qu'on ne vous voie. » On peut donc en faire usage. A. L.

PRENDRE GARDE. On dit : *prenez garde de* tomber; mais quand l'infinitif qui suit est accompagné d'une négation, on dit : « *Prenez garde à* ne pas tomber. » — « *Prenez garde à* ne pas trop vous engager dans cette affaire. » (M. LAVEAUX et l'Académie.)

## GÉMIR :

Il gémit en secret de perdre ce qu'il aime.

(Voltaire, *Mariamne*, acte IV, sc. 5.)

Il craint de lui parler, il gémit de se taire.

(Le même, *Brutus*, acte III, sc. 2.)

SE GLORIFIER : « Tant qu'Alexandre eut en tête un si grand capitaine, il put se glorifier d'avoir vaincu un ennemi digne de lui. » (BOSSUET.)

## RENDRE GRACE .

Je rends grâces aux dieux de n'être pas Romain.

(Corneille, *Horace*, acte II, sc. 3.)

J'ai pour elle cent fois rendu grâces aux dieux

D'avoir choisi mon père au fond de l'Idumée.

(Racine, *Bérénice*, acte II, sc. 2.)

## HASARDER :

Si je hasarde trop de m'être déclarée,

J'aime mieux ce péril que ma perte assurée.

(Corneille, *Sertorius*, acte V, sc. dernière.)

« Il vaut mieux hasarder de sauver un coupable que de condamner un innocent. » (VOLTAIRE.)

Voyez, page 612, quel régime doit accompagner *se hasarder*.

SE HATER : « *Hâtons-nous de* purifier notre cœur. » (BOSSUET.)

. . . . *Hâtons-nous* l'un et l'autre

D'assurer à la fois mon bonheur et le vôtre.

(Racine, *Bajazet*, acte II, sc. 1.)

## AVOIR HONTE :

J'ai honte de montrer tant de mélancolie.

(Corneille, *Horace*, acte I, sc. 2.)

IMPUTER. Ce verbe, suivi d'un nom et d'un infinitif, prend la préposition *de* :

Endurer que l'Espagne impute à ma mémoire

D'avoir mal soutenu l'honneur de ma maison.

(Corneille, *le Cid*, acte I, sc. 7.)

## S'INDIGNER :

Tous ces rois dont le sang, dans nos veines transmis,

S'indigne si longtemps de nous voir ennemis.

(Voltaire, *Sophon.*, acte II, sc. 5.)

## S'INGÉRER :

. . . . Tenez, dites à votre maître

Qu'il ne s'ingère pas d'oser écrire encor.

(Molière, *l'École des Maris*, acte II, sc. 7.)

INSPIRER : « Dieu se plaît à récompenser ceux à qui il inspire de le servir. » (FLÉCHIER.)